PÔLE EMPLOI FSU
Ile de France
38, rue des frères flavien
75020 PARIS
Tél : 01 55 82 18 26
snu.idf@pole-emploi.fr

Syndicat National Unitaire
Pôle Emploi

FSU

Fédération
Syndicale
Unitaire

www.snutefifsu.org

ECHOS du CE Ile de France

« Tous les hommes désirent naturellement savoir » *Aristote*

APRES LES PST et l'ATT….voici les PEAC (Pôle Emploi Activités centralisées) :

Généralisant une expérimentation de l'Ouest Francilien – dont une fois de plus aucun bilan n'est présenté- une nouvelle mise à distance entre le Demandeur d'Emploi et les salariés de Pôle Emploi est programmée. Désormais des services entiers de gestion administrative seront regroupés par DRD sur des plateformes comprenant entre 30 et 50 agents. Ces collègues auront à traiter:

- **l'Ouverture et l'envoi du courrier à partir de Mars 2011**
- **les Questionnaires concernant les allocations des DE**
- **les Attestations employeurs**
- **les RIB et les documents CNAV**
- **les Retours NPAI**
- **les Aides, les mesures collectives et la formation**
- **les Conventions FNE**
- **les Retours de CV …..**

Il est également à noter que dans l'Ouest francilien ces PEAC avaient à traiter les feuilles de paie et arrêts maladie …. Résultat : un certain nombre de ces précieux documents se sont perdus, ont dû être réédités… . La direction reconnaissant elle-même, que le traitement rapide, l'envoi et l'archivage dans des délais courts et sûrs, sans rien égarer n'y sont absolument pas assurés !!!
Sans compter le devenir très incertain des équipes appui ou administratives…dont chacun connait le rôle essentiel qu'elles occupent au sein des services et unités.
Sous prétexte de faire des économies, la DR va accélérer la dégradation de nos conditions de travail et diminuer par là même les effectifs qui se consacrent aux tâches d'appui !

NEPTUNE et HST (Harmonisation des Systèmes de Téléphonie)

Au prétexte d'une unification des systèmes de connexion (B2000 ex ANPE et C LAN ex ASSEDIC) et de permettre à toutEs de se connecter de n'importe quel poste…. La DG veut mettre en place la migration de tous les postes informatiques en modifiant les accès aux applicatifs de travail nécessaires à l'agent. Et au cas où cela ne suffirait pas cette transformation s'accompagnera de la modification des référents informatiques….
Le seul hic c'est que ceux qui ont eu le malheur d'être choisi pour être l'objet de l'expérimentation (l'Aquitaine au niveau national, 8 sites de l'Est francilien) n'en peuvent plus. Rien ne marche. Au quotidien les agents n'ont plus accès à rien, des applicatifs manquent; les bugs sont à répétition…
A ce jour aucun nouveau planning de déploiement n'est prévu, mais la méfiance prévaut !!!

Quant à l'harmonisation des systèmes de téléphonie, tous les téléphones doivent être changés avec la technologie TO IP (internet). Chaque conseiller aura un numéro propre où il aura le bonheur d'être joignable, quel que soit le poste où il se trouvera. La conséquence directe- sur des sites « nouvelle génération » (ex Le Cardinet sur Paris)- est que chacunE se trouvera isoléE dans un bureau d'où il-Elle fera tout (entretien, ZT, traitement de dossier ou administratif…) à tout moment toutes les tâches pourront être confondues… un employeur ou DE pouvant appeler à chaque instant (même en plein entretien). On n'arrête pas le progrès !!
Malgré le fait que nos collègues ex ASSEDIC aient eu à supporter une expérience identique, qui n'a jamais été fonctionnelle, l'Etablissement persiste et signe … en maintenant l'application de ces dysfonctionnements à toutEs.

Mise en place des sites mixtes ou unifiés

La direction a lancé une campagne « d'information » du CE pour la mise en place prochaine de sites mixtes ou unifiés dans de nouveaux locaux. Après avoir ouvert Le Cardinet (site de grande taille : près de 130 Agents à terme regroupant 5 anciens sites ANPE ou ASSEDIC) avant toute information au CE.
La direction régionale a voulu informer le CE des ouvertures futures de :

- **Daviel (regroupant 3 sites concernant le 5e et 13e arrondissement)**
- **Montrouge**
- **Arcueil**
- **Sartrouville**
- **Meaux**
- **Antony**
- **Contentieux Paris**
- **Drancy**
- **Aulnay sous bois**
- **Etampes**
- **10 nouveaux sites cadres dans le 75, 78, 92, 95.**

En fait d'information aucun élément précis n'a été donné par la DR, ni sur le nombre exact des agents transférés, ni sur les critères qui ont conduit à tel ou tel découpage (des communes ou arrondissements concernés), ni sur l'organigramme prévu sur le futur site (le nombre prévu de chaque type de fonction, le nombre de responsables etc.…), ni sur le planning du transfert et des déménagements…
Dans ce cadre les élus CFDT, CGT, FO, SNU, SUD ont estimé que la direction devait fournir un minimum d'informations citées ci-dessus avant qu'ils ne puissent poser des questions, demander des modifications ou donner leur avis sur ces nouveaux sites unifiés.

Ressources Humaines

Selon les chiffres donnés par la direction pour 2009 : 35 CDD de droit public ont été recrutés en CDI de droit privé et 396 CDD de droit privé sur plus de 700 recrutés sont passés en CDI. Sur les 6 premiers mois de 2010 à peine 30% des 430 recrutements en IDF le sont en CDI.
11 collègues ont été licenciés à Pôle Emploi IDF durant cette même période!
Enfin à fin Mai 2010, moins de 30% des agents publics de pôle emploi IDF avaient opté pour la CCN.

Les Activités Sociales et culturelles (ASC) du CE

Le CE IDF a déploré une fois de plus les maigres moyens alloués et la mauvaise volonté de la direction régionale pour lui permettre la mise en place du versement des prestations aux agents. Ceci a pour conséquence directe d'augmenter considérablement le délai de traitement des paiements et le sentiment qu'ont les collègues d'être abandonnés à leur triste sort d'otages.
Ainsi, les 5 prestations enfants du niveau national ne pourront être versées, au fur et à mesure dans un délai qui devrait prendre encore quelques mois.
Les chèques ANCV (entre 230 Euros et 40 Euros selon les revenus au niveau régional et 70 Euros pour tous au niveau national) devraient parvenir aux agents jusqu'à fin Août, mais au prix d'un travail colossal pris sur le temps syndical et non sur du temps attribué par l'Etablissement comme c'était le cas auparavant à l'ASSEDIC ou à l'ANPE.
A titre comparatif, il y a actuellement un salarié du CE pour 2000 agents bénéficiaires de prestations en 2010, alors que la situation antérieure était d'un salarié pour 500 agents dans l'Ex ASSEDIC et d'un pour 1000 agents dans l'ex ANPE)
Enfin des courts séjours sur le budget vacances, des aides aux activités sportives ou culturelles, des aides à la formation et des aides lors de naissances ou à l'occasion de noël vont voir le jour dès septembre nous l'espérons.

Paris le 04/08/2010.